



Achat sur internet non remboursé

Par **Bougie01**, le **08/06/2011** à **11:28**

Bonjour

J'ai fait un achat sur Internet au mois de décembre 2010 le 23 exactement et je n'ai jamais reçu ma commande.

Après avoir envoyé énormément de mails, je me suis décidée à envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception en leur demandant mon remboursement, ils m'ont répondu qu'ils étaient d'accord et ils ont demandé mon numéro iban que je me suis empressée de leur envoyer et depuis je n'ai plus de nouvelles .

J'aimerais savoir quelle procédure je pourrais entamer pour avoir ce remboursement.

Je me suis renseigné auprès de banque pour ouvrir un dossier de plainte comme j'avais payé avec ma carte de crédit mais ça ne marche pas.

Je vous remercie.

Cordialement.